

Témoignage de Christiane, fille de Paul Désormeaux, pour rendre hommage à son père

Cérémonie le samedi 7 mai 1949

La France reconnaît officiellement la douloureuse participation de Tours à la victoire, cette date anniversaire restera un souvenir inoubliable. De très importants et imposants détachements de jeunes militaires dont certains avaient les larmes qui leur coulaient, ainsi que dans le public nombreux venus honorer leurs compatriotes.

Sur cette belle place Jean Jaurès, s'étaient rangées en hémicycle : la musique municipale et la fanfare des Spahis et toutes les troupes Françaises avec leurs officiers.

Le Préfet et son Chef de cabinet. L'école du train rend les honneurs, du geste symbolique de son sabre, le commandant de la 1^{ère} D.B ranime la flamme.

Le colonel Piou, Président du Comité de liaison, a remis à titre posthume, la Croix de la Légion d'Honneur aux enfants de Paul Désormeaux (Maurice et Christiane), leur mère, Madame Madeleine Désormeaux, née Guyon, ancienne internée à la prison de Tours pendant 6 mois et enceinte, est toujours de ce monde, mais a perdu, outre son mari, l'enfant qu'elle portait et deux autres de ses enfants. Comme elle le dit : « nous ne sommes plus que trois sur sept ! »

Dans le défilé interminable qui nous conduit au cimetière La Salle, la musique des équipages de la Flotte interprète la Marche funèbre de Chopin, puis la Marseillaise.

Dans la foule recueillie, chacun peut entendre par haut-parleur, les chœurs de l'Orphéon.

Dans un roulement de tambour, annonçant la sonnerie « aux morts », nous nous préparons à suivre les 27 cercueils, recouverts du drapeau tricolore et couverts de fleurs. C'est sur des camionnettes plates drapées de Bleu Blanc Rouge, que sont posés les corps de ces héros, suivis d'une autre camionnette, chargée de fleurs. Chaque famille respective suivait le corps de son disparu, ainsi que les amis de combats et les intimes.

Je vous laisse imaginer ce long cortège, déjà décrit dans plusieurs ouvrages, partant de l'Hôtel de ville, jusqu'au cimetière La Salle. Cela a demandé de la force et du courage à nous tous, mais nous nous soutenions mutuellement.

N'oublions pas les services religieux, qui à des heures différentes, nous accompagnaient moralement, depuis la Basilique Saint-Martin et d'autres lieux Saints.

Des tortionnaires de la prison de Tours passent seulement devant la Chambre civique!

Une accusation accablante de la veuve de notre camarade Désormeaux, héros de la Résistance

Les Desfarges passent en chambre civique le 11 juillet. Qu'ont-ils fait ? Bien des personnes, qui ont été arrêtées par les Boches, pourraient témoigner. J'ai à me plaindre personnellement de la femme qui fut ma gardienne ; elle a agi envers nous comme une boche, elle me renferma dans une cellule où trois syphilitiques vivaient dans une atmosphère irrespirable ; elle me donna pour coucher une pailleasse tellement légère que je sentais le ciment à travers ; pendant quatre mois je couchais là-dessus. Nous fumes privés de colis pendant un mois et demi ; cela n'était pas suffisant pour elle, elle me supprima la double ration du dimanche à laquelle j'avais droit, étant enceinte. Quand c'était le jour des douches et que c'était elle qui était de garde l'eau était glacée, les autres gardiennes avaient peur d'elle, car elle menaçait tout le monde, criait du matin au soir sans raison, nous abrutissant. Elle se conduisait vraiment en mauvaise Française envers les détenues politiques ; ses rapports quotidiens accablants pour mes camarades Fabienne Landy, Elisabeth Lepout, Mme Duval, Mme Bougourd firent que celles-ci partirent en Silésie et moi, à bout, à l'hôpital. Je ne puis dire tout ce que j'endurais, mais je dis que cela est bien sa faute si j'accouchais prématurément à 7 mois ; je l'accuse d'avoir pris une grande part dans la mort de mon enfant car, ce que le docteur me donnait comme médica-

ments, je n'en voyais pas trace, à part les piqûres, et je pense que ce n'était pas la chambre civique qu'il lui fallait, mais la Cour de Justice.
Madeleine DESORMEAUX.



C'est à propos du châtiment des traîtres.

Voilà qu'on nous avait annoncé le procès Pétain pour le 5 juillet. Je me disais que ce n'était pas possible, qu'on se pressait beaucoup trop. Un personnage de cette importance, ça ne se juge pas aussi vite. On nous le fait bien voir.

D'abord on a retardé le procès pour chercher une salle convenable ; vous comprenez bien que Philippe ne peut pas être jugé n'importe où.

Bon, maintenant c'est le procureur qui tombe malade et, à peine guéri, on nous annonce qu'à son tour le président Mongibeaux vient de se mettre au lit. C'est pas de chance.

C'est comme pour Laval. Il n'est

Dernière lettre de Paul Désormeaux à ses enfants Christiane et Maurice.

Prison de Tours le 23 octobre 1942
7 heures du matin dans la cellule 59
avant le verdict

Petits,

Si vous avez l'occasion de lire cette lettre, votre cher papa ne sera plus, il aura payé sa dette. Le vœu suprême que je vous demande, aidez le plus tard possible votre chère maman et lui rendre en affection la tendresse que je lui porte. Sachez lutter dans la vie et conduisez-vous toujours d'une façon irréprochable.

N'ayez pas à rougir de votre père, il a fait le maximum, sa vie durant pour vous donner le nécessaire, ayant un but unique dans la vie, l'amour de votre mère et surtout soyez sans haine.

Adieu mes chers petits, que la providence vous protège, ainsi votre maman.

Mille bons baisers pour toujours et surtout ne m'oubliez jamais.

Votre père

Signé : Paul Désormeaux

